



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Soudan

Question écrite n° 14459

Texte de la question

M. Marc Goua sollicite l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la question du Darfour. Le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1769 qui prévoit l'envoi d'une force de maintien de la paix dans cette région, l'opération hybride Union africaine-Nations unies (MINUAD). Si le déploiement de cette force a été accepté par le Soudan, il reste encore de nombreux obstacles. En effet, le gouvernement soudanais n'a toujours pas accepté la liste des pays fournisseurs de troupes et la MINUAD n'a pas encore l'assurance d'être libre de ses mouvements et non soumise à un couvre-feu. Il souhaite savoir quels efforts la France compte entreprendre pour lever les restrictions au déploiement des troupes au Darfour et dans quelle mesure elle participera à la fourniture de l'équipement nécessaire aux forces envoyées pour protéger les populations civiles.

Données clés

Auteur : [M. Marc Goua](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14459

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 243

Question retirée le : 22 janvier 2008 (Retrait pour cause de question identique)